FH/EDL. 9105

**AUTORISATION OCCUPATION**

**DOMAINE PUBLIC**

Madame Maryvonne LE GOFF est autorisée à occuper le domaine public communal à l’occasion du carnaval vénitien, pour la vente de confiseries, samedi 27 avril de 10h à 19h dans **le parc de Verdure**, près de la fontaine marocaine, ainsi que le dimanche 28 avril de 10h à 19h, au **Grand Port** sur le trottoir à proximité de l’arrêt de bus.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.